

La côte des Vikings : toponymie des rivages du Val de Saire (Manche)

René Lepelley

Citer ce document / Cite this document :

Lepelley René. La côte des Vikings : toponymie des rivages du Val de Saire (Manche). In: Annales de Normandie, 43^e année, n°1, 1993. Rivages de Normandie. pp. 17-39.

doi : 10.3406/annor.1993.1959

http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1993_num_43_1_1959

Document généré le 15/10/2015

LA CÔTE DES VIKINGS :

Toponymie des rivages du Val de Saire (Manche)

Depuis déjà plusieurs décennies, les spécialistes de toponymie nor-mande se sont penchés sur les nombreuses traces de l'ancienne langue scandinave que l'on peut relever en Normandie. Mais ce qui a été le plus étudié, ce sont les noms des communes (ou des paroisses quand il s'agit de l'Ancien Régime). Or, si ces toponymes montrent bien quelle a été l'implantation des Scandinaves au X^e siècle dans telle ou telle région, ils ne font généralement pas apparaître l'activité de ces nouveaux occupants du sol.

On constate en effet que, le plus souvent, les éléments qui les consti-tuent sont ou bien des noms propres de personnes, ou bien des noms communs se rapportant à l'habitat ou à la description du sol. Il n'est cer-tes pas sans intérêt de savoir qu'un Scandinave nommé *Anquetil* a pos-sédé autrefois Anctoville (« le domaine d'Anquetil ») et un autre du même nom Anquetot (de *topt* « village »), ni qu'une église s'élevait à Carquebut (de *kirkja*, « église » et *budh*, « abri »), qu'un cours d'eau froid arrosait Caudebec (de *kald*, « froid » et *bekkr*, « cours d'eau »), qu'un bois de chê-nes s'étendait sur l'actuel territoire d'Yquelon (d'*eik*, « chêne », et de *lundr*, « bois »), ou qu'une falaise surplombait Verclives (de *cliff*, « falaise »). Mais, à vrai dire, du moins du point de vue linguistique, les anthroponymes ne présentent qu'un intérêt limité. Les noms communs nous en apprennent sans doute davantage, car s'ils ont été conservés dans les noms de lieux, c'est que les populations les ont largement utilisés. Il est rare cependant qu'ils constituent un vocabulaire cohérent évoquant une certaine activité. Or c'est ce que nous avons trouvé dans la microto-ponymie des côtes du Val de Saire, ce coin nord-est du Cotentin dans la Manche. L'examen des lieux-dits de cette région, ajouté à celui des noms de communes, nous a permis non seulement d'y reconnaître la pré-sence des Vikings, mais aussi de retrouver leurs préoccupations de navi-gateurs. Qu'il s'agisse des formes ou du relief du pays qui leur fournis-saient des points de repères, du dessin de ses rivages, du choix des points où l'on peut accoster facilement ou seulement mouiller son bateau, la toponymie d'aujourd'hui nous aide à suivre les mouvements de ces loin-tains envahisseurs, même lorsque des transformations de noms plus ou moins fantaisistes cachent le sens originel de certaines appellations (carte 1).

Pour cette étude, nous nous sommes limité aux toponymes d'origine au moins partiellement scandinave localisés sur les rivages mêmes, au large immédiat de ces rivages et sur une bande de terrain n'excédant pas un kilomètre de profondeur. Nous avons en effet constaté qu'au delà de cette distance le nombre de ces noms de lieux diminuait de façon très sensible.

Afin d'apprécier la place que peut occuper cette portion de côte sur l'ensemble littoral de la Normandie, nous avons d'abord entrepris de rechercher tous les toponymes d'origine scandinave dans la bande côtière ainsi définie depuis l'embouchure de la Bresle, à la limite de la Picardie, jusqu'à celle du Couesnon, à la limite de la Bretagne, soit sur une longueur d'environ 600 kilomètres (1). Nous avons alors constaté que, dans l'ensemble, les côtes normandes présentaient peu de traces scandinaves, à l'exception du nord du Cotentin où, au contraire, elles abondent. Plus exactement, ce « cordon littoral scandinavisant » s'étend sur 75 kilomètres, de la presqu'île de la Hougue (Saint-Vaast-la-Hougue, cant. de Quettehou) au Nez de Jobourg (Jobourg, cant. de Beaumont-Hague). Mais une partie de cette portion de côte, longue seulement de 37 kilomètres, se distingue particulièrement à la fois par la densité et par la cohérence des traces laissées par les navigateurs vikings ; elle borde, comme nous le disions plus haut, la plus grande partie du Val de Saire, de la Hougue à la Pointe du Brick, ou plus exactement à l'Anse du Poulet qui lui fait suite (2).

Avertissement

Dans la présentation des étymons d'ancien scandinave, on trouvera les formes issues de ceux-ci dans les langues scandinaves modernes, lorsque ces formes ont des rapports directs avec celles des toponymes de Normandie. Mais on ne se référera pas à la toponyme scandinave parce que celle-ci présente une différence essentielle par rapport à la toponymie scandinavo-normande : dans la première, les noms de lieux sont constitués de mots indigènes, tandis que dans la seconde ils sont formés, au moins partiellement, d'éléments étrangers à la langue du pays. Par contre, on comparera, quand ce sera possible, les toponymes normands à ceux de la Grande-Bretagne, puisque la toponymie anglaise est formée, elle aussi, dans certains cas, d'éléments scandinaves étrangers à la langue (aux langues) du pays.

(1) L'examen de cette bande côtière a été fait dans le cadre du séminaire de Dialectologie et Toponymie de l'Université de Caen, en 1991-1992, avec la participation de B. Boisgonthier, S. Chapel, C. Cottun, S. Dorange, S. Lainé, N. Lecervoisière, C. Lecuir, M. Lepleux, I. Lerouvillois, B. Loyer, E. Ridel, A.M. Simon et M. Véron. Les documents de référence ont été les cartes I.G.N. au 25 000^{ème}.

(2) Cf. les cartes I.G.N. 1310 ouest et 1210 est.

A. LES FORMES GÉNÉRALES DU PAYS

Ce qui semble avoir surtout retenu l'attention des navigateurs, c'est d'une part la présence des deux caps tournés vers le large, celui de Gatteville dit « Pointe de Barfleur » et celui de Fermanville dit « Cap Lévi », d'autre part celle de plusieurs petites hauteurs proches du rivage. Les uns et les autres devaient leur permettre de repérer ce coin du monde qui s'offrait à eux dans leur course vers le sud (carte 2).

A.1. Les caps

Le site de la Pointe de Barfleur a été particulièrement remarqué puisque, sur une distance d'environ sept kilomètres, répartis de part et d'autre de la pointe elle-même, on trouve plus de dix toponymes se référant à cette notion d'avancée de la terre dans la mer.

A.1.a. anc. scand. **flik** « pointe », « bout » ; cf. isl., suéd. *flik*, dan. *flig* (3).

– **Flécard** (rocher au large de Gatteville) ; nom dérivé sans doute avec le suffixe péjoratif *-ard* ; d'où : « le mauvais (rocher) de la pointe ».

– **Flicmare**, dans *Havre de Flicmare* (Gatteville) ; nom composé avec comme base l'anc. scand. *marr* « mer », ici « bassin » ; d'où : « le bassin de la pointe » (voir plus bas en C.2.a).

– **Le Fligard** (massif rocheux dans une anse au nord de Gatteville) ; nom composé avec comme base l'anc. scand. *garthr* « enclos » ; d'où : « l'enclos de la pointe ».

A.1.b. anc. scand. **hein** « pointe », d'où « objet pointu » ; cf. isl., norv. *hein*, suéd. *hein* « pierre à aiguiser ».

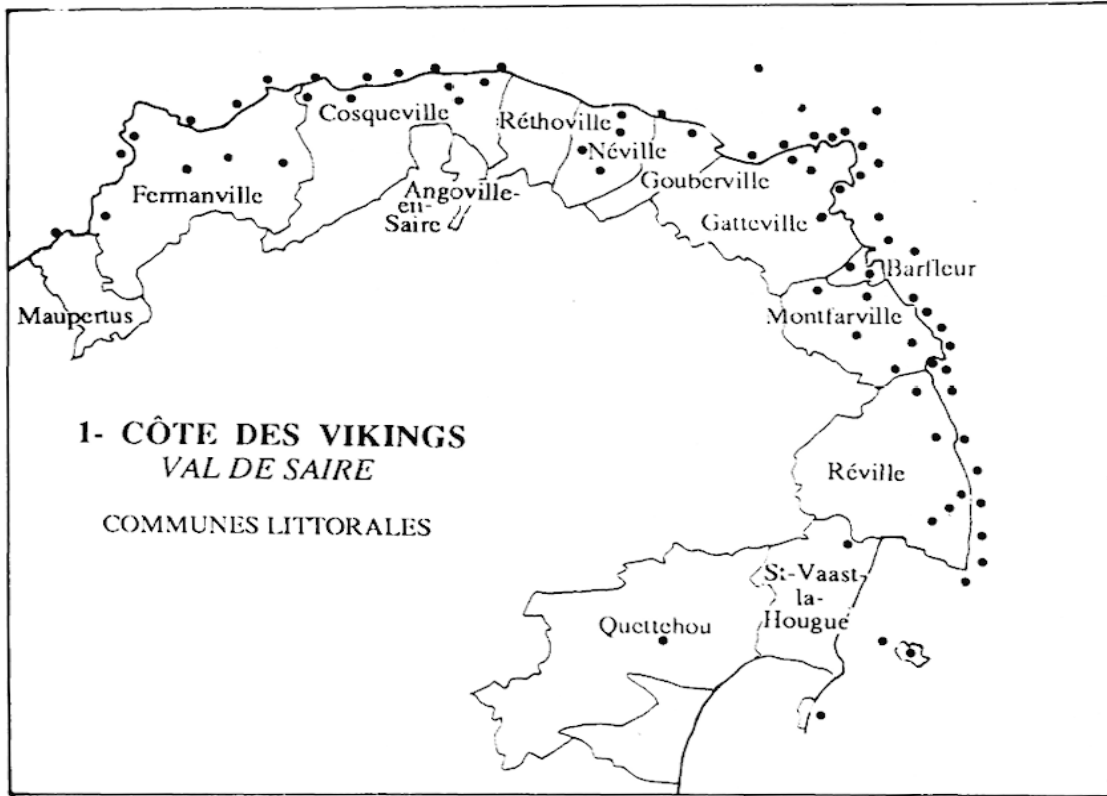
– **Les Hennemares** (terrain marécageux le long de la côte de Gatteville), nom composé avec comme base l'anc. scand. *marr* « mer » et « marais » ; d'où : « le terrain marécageux de la pointe ».

A.1.c. anc. scand. **barmr** « sein », d'où par image « pointe », « coin », « cap » ; cf. norv., suéd., dan. *barm* (4).

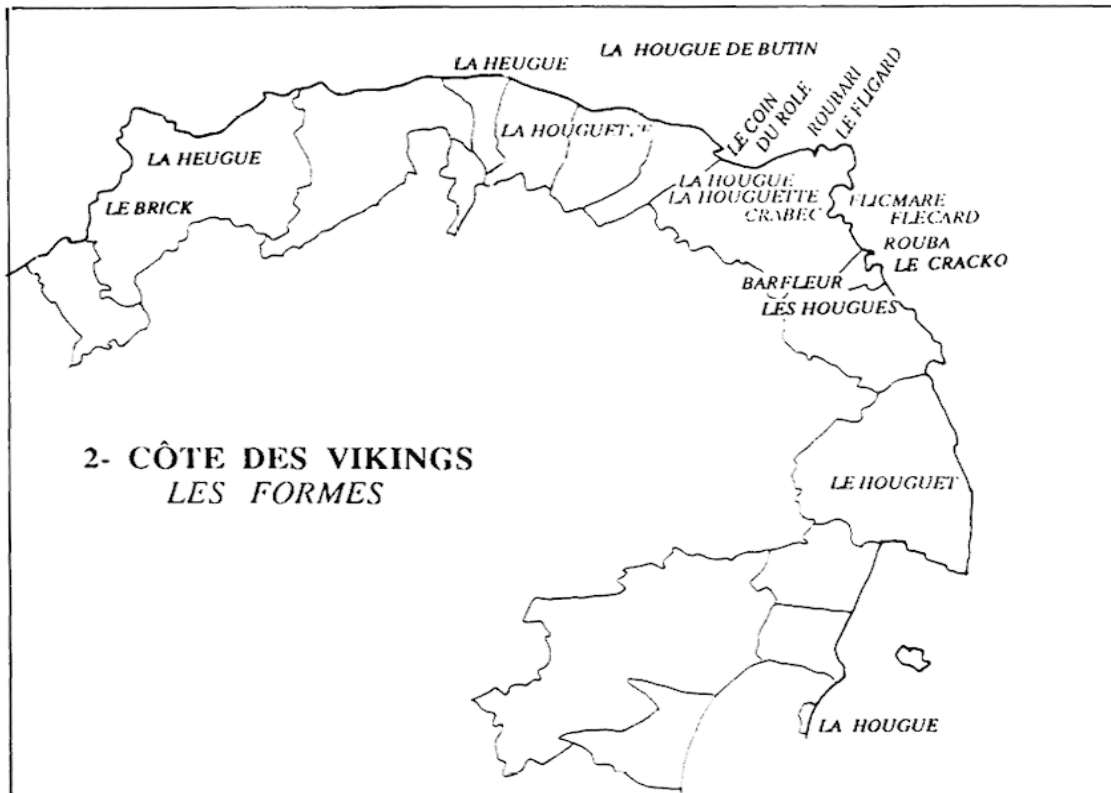
– **Barfleur**, nom composé avec comme base l'anc. scand. *flojt* « rivière », « cours d'eau à large embouchure » ; d'où : « le cours d'eau à large embouchure du cap » (voir plus bas en B.4.b).

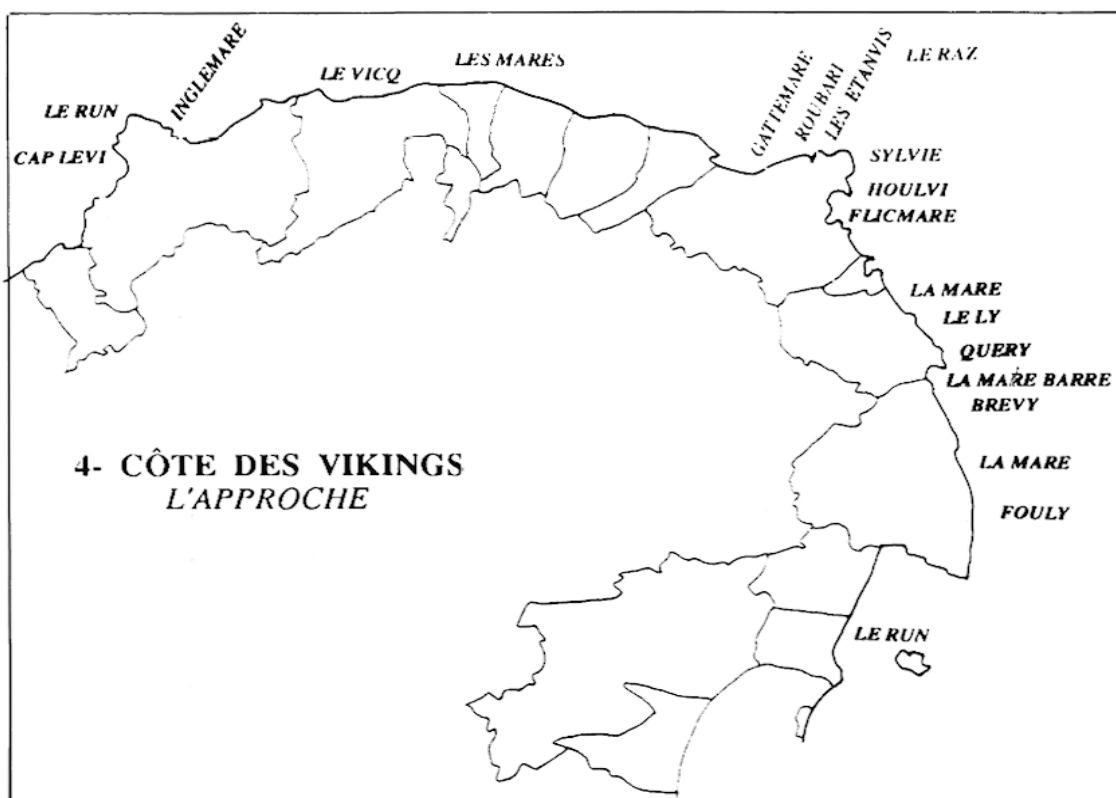
(3) *Flik* est également attesté dans la toponymie des Iles Anglo-Normandes : *Baie Fliquet*, près du coin nord-est de Jersey.

(4) *Barmr* est attesté par ailleurs dans la toponymie du Cotentin : *Barfouis*, havre proche de la Pointe de Jardeheu, dans la Hague (arr. de Cherbourg).



Les points localisent les 78 toponymes d'origine totalement ou partiellement scandinave.





Le mot *Barfleu(r)* a d'abord été un hydromyme désignant le ruisseau qui se jette aujourd'hui dans le fond du port et qui porte le nom de *la Planque*. Il a ensuite été utilisé pour désigner la localité située près de son embouchure, laquelle est très large par rapport au cours d'eau.

Les formes anciennes telles que *Barbefloth* (1066-1077) et sa transcription latine *Barbatum fluctum* (fin du XI^e siècle) présentent un e/a épenthétique évitant la succession des quatre consonnes *-rmfl-*, groupe consonantique imprononçable, du moins pour des Français. De plus, le *m*, consonne labiale en position relativement faible au milieu du mot, a subi l'attraction phonétique de la consonne initiale, également labiale, en position forte, *b*. L'assimilation de la seconde labiale à la première a pu être facilitée par l'attraction lexicale du mot français *barbe* (latin *barba*). Parallèlement à cette forme à épenthèse, a dû rapidement exister une autre forme où la difficulté de prononciation a été résolue par la disparition de l'élément le plus faible du groupe consonantique, le *b* implusif en seconde position. D'où les formes *Barefleu* (1146) et *Barflue* (1227), puis *Barfleur*.

– **Barville** (hameau de Montfarville, à proximité de Barfleur), nom composé hybride ayant comme base le produit du latin *villa* « domaine rural » ; d'où : « le domaine du cap ».

A.1.d. anc. scand. **kra** « angle », « coin » ; cf. isl. *kra*, norv. *kraa* ; et en toponymie anglaise : *Crathorne* (Yorkshire North Riding).

– **Crabec**, dans *Havre de Crabe(c)*, *Moulin de Crabe(c)* (Gatteville), nom composé ayant comme base l'anc. scand. *bekkr* « cours d'eau » ; d'où : « le cours d'eau du coin » (voir plus bas en B.4.a).

– **Le Cracko** (partie sud de Barfleur, entre le port et la mer), nom composé ayant comme base l'anc. scand. *kok* « bouche », « gueule » ; d'où ici : « l'embouchure du coin ».

A.1.e. anc. scand. **ro** « angle », « coin » ; cf. norv. *ro* ; et en toponymie anglaise : *Roby* (Lancashire). Les produits de cet étymon font référence à un site présentant une côte dans une direction et une autre dans une direction perpendiculaire à la première (est/nord à Gatteville, nord/ouest à Fermanville).

– **Le Coin du Rôle** (Gatteville), noté *le Coin du Rot* sur la carte de Cassini. Quand le mot *ro* n'a plus été compris de tous, on lui a adjoint sa traduction française. *Ro* (ou *Rot*) est devenu *Rôle* au XIX^e siècle, sur les cartes d'Etat Major, par attraction du français *rôle*.

– **Rouba** (rocher devant Barfleur), nom composé ayant comme base l'anc. scand. *bakki* « hauteur » ; d'où : « le rocher du coin » (voir plus bas en B.2.c).

– **Roubari**, dans *Havre de Roubari* (Gatteville), nom doublement composé, avec comme première base l'anc. scand. *reidhr* « mouillage » et comme seconde base l'anc. scand. *bakki* « hauteur » ; d'où : « le mouillage parmi les rochers du coin » (voir plus bas en B.2.c et en C.2.b).

A ces toponymes localisés près de la Pointe de Gatteville, il est sans doute bon d'en ajouter deux autres localisés à proximité du Cap de Fermanville :

– **Le Cul de Roc**, lieu-dit marin situé à quelque distance de la côte nord de Fermanville. Cette appellation pourrait être due à la francisation d'une expression patoise : *le tchu d'ro*, dans laquelle le premier substantif (franç. *cul*) aurait le sens de « bout », « extrémité », qu'il a dans l'appellation connue *le tchu d'la Rhague* « le bout, la pointe de la Hague ». Le Cul de Roc serait alors « le bout du coin ».

– **Le Mont de Rouen**, hauteur surmontant la mer de vingt et un mètres, sur la côte ouest de Fermanville. Le mot *Rouen* pourrait avoir comme premier élément l'anc. scand. *ro*, sous la forme *rou* qu'il prend en syllabe initiale (cf. ci-dessus *Rouba*).

A.2. Les hauteurs

A.2.a. anc. scand. **haugr** « hauteur » ; cf. norv. *haug*. isl. *haugur* ; et en toponymie anglaise *Stanhowe* (Yorkshire North Riding), *Carlinghow* (Yorkshire West Riding).

- **La Hougue, 2** (Saint-Vaast-la-Hougue et Gatteville).
- **La Hougue de Butin**, plateau rocheux au large de Gatteville.
- **La Heugue, 2**, forme anglo-scandinave (Cosqueville et Fermanville).
- **Les Hougues** (Montfarville).
- **Le Houguet** (Réville).
- **La Houquette, 2** (Gatteville et Néville).

Une « hougue » s'élève généralement à une hauteur de dix à quinze mètres au-dessus des terres environnantes.

L'article défini qui est toujours présent devant les produits de *haugr* montre que ce terme a été intégré de bonne heure dans la langue française parlée de la région comme nom commun. Sa première forme a été *hogue* (latinisé en *Hoga* dans des textes de 1040 et de 1216). Dans le courant du XIII^e siècle, il a subi la fermeture du *o* que l'on constate dans de nombreux mots français (*corone*, devenu *courone*, *cort* et *corbe*, devenus *court* et *courbe*...) ; d'où le type *hougue* (latinisé en *Hougua* dans les textes du XIV^e siècle). Le nom commun *hougue* existe encore aujourd'hui dans le français parlé à Jersey et à Guernesey, avec le sens de « hauteur », tandis qu'en Normandie continentale, depuis plusieurs siècles, semble-t-il, il ne subsiste qu'à l'état de toponyme. Cette limitation de l'usage s'est faite plus tôt dans les régions où le mot était peu employé. C'est ce qui explique l'existence des toponymes *La Hogue*, dans le sud de la Manche et dans le nord de la Seine-Maritime, et *La Houquette*, dans le centre du Calvados, figée sans doute avant le XIV^e siècle.

Le type toponymique *La Hougue* est particulièrement répandu dans le nord du Cotentin, à Jersey et à Guernesey ; il y représente environ soixante pour cent des attestations des produits de l'ancien scandinave *haugr* dans le domaine normand.

A.2.b. anc. scand. **brekka** « colline » ; cf. isl., norv. *brekka* ; et en toponymie anglaise *Norbreck* (Lancashire), *Larbrick* (id.) (5).

– **Le Brick** (Fermanville) ; d'où *l'Anse du Brick* et la *Pointe du Brick* (id.).

Le Brick surplombe la mer d'environ 25 mètres.

B. LE DESSIN DU RIVAGE (carte 3)

B.1. Les îles

B.1. anc. scand. **holmr** « île », d'où plus généralement « site entouré d'eau soit complètement, soit plus souvent de façon incomplète ou intermittente » ; cf. norv., dan. *holm* ; et en toponymie anglaise *Stockholm* (Yorkshire), *Oxenholme* (Westmorland).

Le substantif *holmr* a donné, en toponymie normande, deux produits différents selon son emploi grammatical. En emploi autonome, c'est-à-dire comme nom commun simple, il a évolué en *home*, généralement graphié *homme* par attraction du français *homme* (latin *hominem*). Il apparaît d'ailleurs le plus souvent sous la forme diminutive *hommet* « petite île », dont la construction par dérivation montre bien l'intégration rapide du mot dans la langue française de Normandie. Mais quand il a été utilisé comme base dans un nom composé à valeur toponymique, avec un premier élément qui le détermine, il a donné la finale *-hou*, par perte progressive du *m* final. C'est l'allongement du mot par l'avant qui a provoqué cette réduction de la finale.

B.1.1. 1° En emploi autonome :

– **Le Hommet**, dans *Havre du Hommet* (Réville). Comme on peut le voir sur la carte de Cassini, le Hommet est un rocher situé à peu de distance de la côte. Il s'élève à deux mètres au-dessus du niveau de la mer.

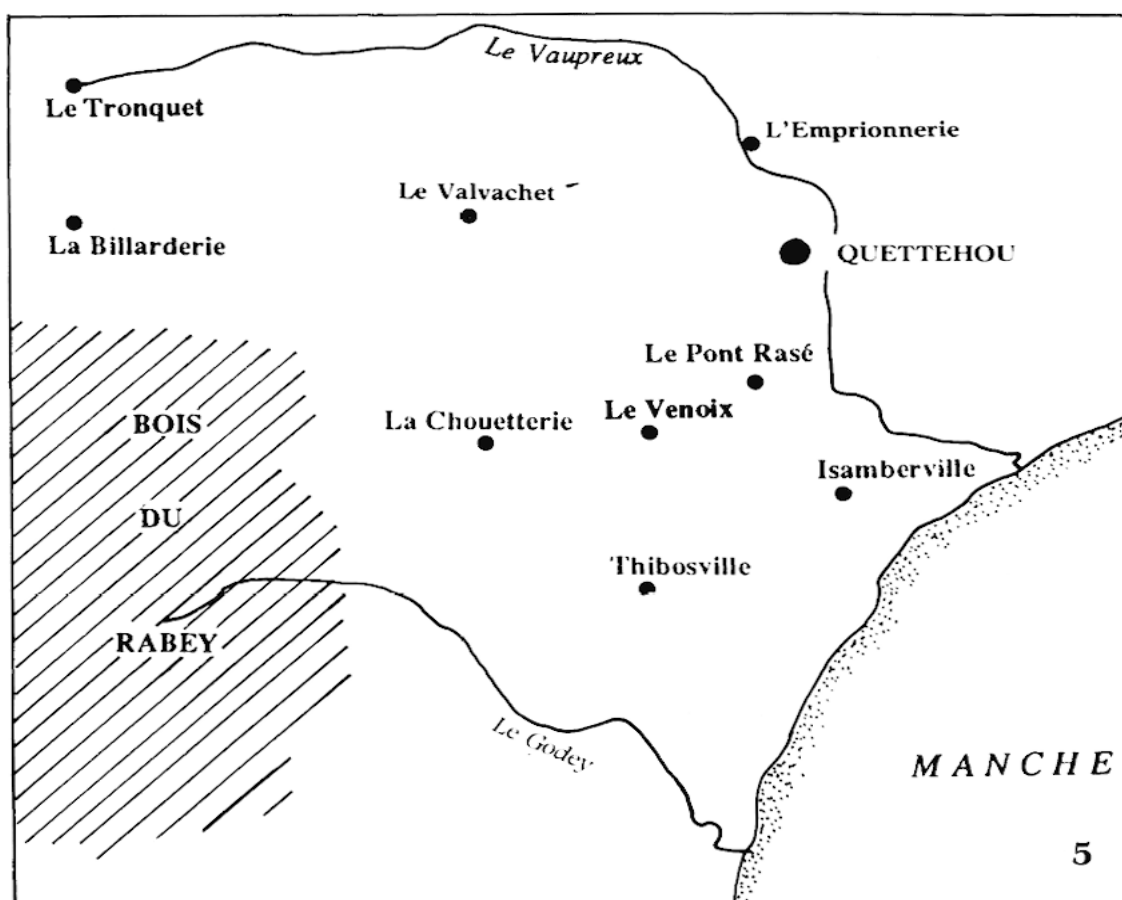
– **Les Hommets** (lieu-dit proche de la pointe de Néville). Vraisemblablement ce toponyme au pluriel a d'abord désigné les trois rochers ou massifs rocheux situés à peu de distance de cette pointe et dont le principal s'élève à deux mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

(5) *Brekka* est attesté ailleurs dans la toponymie du Cotentin : *Bricquebec*, *Bricquebost* (arr. de Cherbourg).

B.1.II. 2°) En finale de nom composé :

– **Tatihou** (île de quinze hectares devant Saint-Vaast, reliée à la terre à marée basse), nom composé avec l'anthroponyme scandinave *Dadhi* ; d'où « l'île de Dadhi » (6).

– **Quettehou**, nom composé avec l'anthroponyme scandinave *Ketill* ; d'où « l'île (= le territoire limité par l'eau) de Ketill ». Cet anthroponyme, courant au X^e siècle, se retrouve aussi bien en toponymie anglaise : *Kettleby* (Lincolnshire), *Kettleburgh* (Suffolk), qu'en toponymie normande : *Quettetot* (arr. de Cherbourg), *Quetteville* et *Cretteville* (arr. de Coutances, Manche).



La qualité insulaire, ou plutôt quasi insulaire, de Quettehou s'explique facilement si l'on admet que le territoire dévolu à Ketill était délimité à l'est par la mer, au nord-est et au nord par le ruisseau du

(6) Ce nom de personne relevé par Jan de Vries (*Altnordisches Etymologisches Wörterbuch*) ne semble pas avoir été d'un usage fréquent. Il n'a pas été signalé par Jean Adigard des Gautries (*Les noms de personnes scandinaves en Normandie de 911 à 1066*). C'est cependant un anthroponyme dont il existe plusieurs attestations sous différentes formes dans différentes langues germaniques anciennes. Sous la forme de l'ancien haut-allemand *Tado*, on le trouve dans le nom d'une localité française du Pas-de-Calais : *Tadinghem* (cf. Ernest Nègre : *Toponymie générale de la France*).

Vaupreux, au sud par le ruisseau du Godey. A l'ouest, le domaine se perdait dans la forêt appelée aujourd'hui Bois du Rabey, laquelle s'étendait plus au nord, puisque le microtoponyme *Le Tronquet* (du latin *truncus* « tronc d'arbre ») évoque un endroit boisé (*carte 5*). On remarquera que le bourg de Quettehou s'est construit dans une courbe du Vaupreux et que la partie supérieure du cours du Godey forme encore aujourd'hui la limite entre Quettehou et Morsalines.

B.2. Les rochers

B.2.a. anc. scand. **sker** « récif », « rocher isolé » ; cf. isl. *sker*, norv. *skjer* ; et en toponymie anglaise *Scare* (Cumberland), *Skerton* (Lancashire), *Ravenscar* (Yorkshire North Riding).

En français, le groupe [sk] à l'initiale provoque la formation d'un e prothétique ; d'où : **esquer*. Après la chute du s devant consonne au XII^e siècle et celle du r final dans les siècles suivants, on obtient la forme [eke], généralement graphiée sur les cartes *équet*. Lorsque le produit de *sker* se trouve en finale d'un toponyme composé, la prothèse peut ne pas se produire ; d'où alors la finale *-quet*.

– **Les Equets**, dans *Plateau des Equets*, haut-fond au large de Gouberville.

– **Vitéquet** (rocher situé dans le prolongement de la Pointe de Saire, Réville), nom composé avec l'adjectif de l'anc. scand. *hvitr* « blanc » ; d'où : « le récif blanc » (à cause de l'écume).

– Sans doute **Le Fourquet** (rocher situé en face de l'entrée du port de Barfleur), nom composé avec l'anc. scand. *for* « devant » ; d'où : « le récif devant (Barfleur) ».

B.2.b. anc. scand. **drangr** « rocher tombant à pic » ; cf. le norv., *drange*.

– **Dranguet**, dans *la Tour Dranguet et les Rochers de Dranguet* (Réville).

– **D'Angré**, dans *le Rocher d'Angré* (Néville). *D'Angré* est une forme du mot précédent présentant une métathèse ou déplacement de la consonne r.

B.2.c. anc. scand. **bakki** « hauteur », d'où ici « rocher » ; cf. isl. *bakki*, norv., suéd. *bakke*.

– **Rouba** (rocher au nord de Barfleur s'élevant à cinq mètres au-dessus du niveau moyen de la mer), composé avec l'anc. scand. *ro* « coin » ; d'où : « le rocher du coin » (voir plus haut en A.1.e).

– **Roubari** (voir plus haut en A.1.2).

– **Bret-en-Bas** (massif rocheux situé à la Pointe de la Loge, Réville), nom composé sans doute avec l'anc. scand. *Bretar* « Breton » (de Grande-Bretagne); d'où : « le rocher des Anglais ».

B.2.d. anc. scand. **bodhi** « rocher à fleur d'eau »; cf. isl. *bothi*, norv. *bode*.

– **Quilleboeuf** (rocher au large de la côte est de Gatteville), nom composé avec l'anc. scand. *kill* « passage »; d'où : « le rocher du passage », ou « le rocher auprès duquel il faut passer » (7).

B.2.e. anc. scand. **kambr** « crête », « sommet »; cf. norv. *kamb*; et en toponymie anglaise *Cambo* (Northumberland), *Combridge* (Staffordshire), *Black Comb* (Cumberland).

– **Les Chambres** (rochers situés près de la côte est de Gatteville non loin de la pointe). La forme relevée atteste dans sa finale l'attraction, au moins à l'écrit, du substantif français *chambre*.

B.2.f. anc. scand. **steinn** « pierre »; cf. isl. *steinn*, norv. *stein*, suéd., dan. *sten*.

– **Croquetun** (ancienne graphie *Crosquestain*) (rocher en forme de croissant situé près de la côte de Cosqueville), nom composé avec l'anc. scand. *krokr* « courbe »; d'où : « le rocher en courbe ».

B.3. Les anses et les pointes

B.3.a. anc. scand. *pollr* « anse arrondie », « bassin »; cf. norv. *poll*; et en toponymie anglaise peut-être le nom de ville fréquent en Grande-Bretagne *Poulton* (Cheshire, Gloucestershire, Kent, Lancashire).

– **Le Poulet** dans *l'Anse du Poulet* (Maupertus).

– **Les Poulets** (massif rocheux limitant une anse sur le rivage de Cosqueville).

B.3.b. anc. scand. *angr* « baie »; cf. en toponymie anglaise, peut-être *Angerton* (Cumberland).

– **Les Angues** (petite anse sur le rivage de Montfarville).

(7) C'est en passant sur ce rocher, et non à côté comme elle aurait dû le faire, que *la Blanche Nef*, navire qui transportait de Barfleur vers l'Angleterre les enfants d'Henri I^{er} Beauclerc, duc de Normandie et roi d'Angleterre, fut perdu corps et biens en novembre 1120.

B.3.c. anc. scand, *lykkja* « courbure » ; d'où ici « pointe qui suit (ou précède) une courbure du rivage » ; cf. norv., isl. *lykkja*.

– **La Loge** (à la Pointe de Néville).

– **La Pointe de la Loge, 2** (Réville et Cosqueville).

B.4. Les embouchures des cours d'eau

Les cours d'eau étaient importants pour les navigateurs, car, outre qu'ils leur fournissaient de l'eau potable, leurs embouchures pouvaient leur servir de points de repères. C'est pourquoi ils sont signalés ici.

B.4.a. anc. scand. *bekkr* « ruisseau » ; cf. isl. *bekkur*, norv. *bekk*, suéd. *bäck*, dan. *boek* ; et en toponymie anglaise *Holbeck* (Nottinghamshire), *Caidebck* (Cumberland), *Sandbeck* (Korkshire West Riding).

– **Crabec** (Gatteville), nom composé avec l'anc. scand. *kra* « coin » ; d'où : « le cours d'eau du coin » (voir plus haut en A.1.d.).

B.4.b. anc. scand. *fljot* « rivière » ; cf. le verbe anc. scand. *fljota* « couler », isl., norv. *fljota*, suéd. *flyta*, dan. *flyde* ; en toponymie anglaise, le mot apparaît seulement dans des noms de rivières.

Cet étymon a donné, en toponymie normande, la finale de nom composé *-fleu*, laquelle est devenue *-fleur* par attraction du nom commun français *fleur* (lat. *florem*). Si l'on en juge par l'examen des sites correspondant aux six toponymes en *-fleur* qui existent en Normandie (la Gerfleur et Barfleur dans la Manche, Honfleur dans le Calvados, Fiquefleur dans l'Eure, Harfleur et Vittefleur en Seine-Maritime), le sens exact de *fleu* semble être celui de « cours d'eau se jetant dans la mer par une (relativement) large embouchure ». Les toponymes en *-fleu(r)* ont donc été d'abord des hydronymes. Ensuite ils ont été le plus souvent utilisés pour désigner une localité située soit près de l'embouchure (ex. Barfleur, Honfleur), soit sur le cours de la rivière (ex. Vittefleur).

– **Barfleur**, nom composé avec l'anc. scand. *barmr* « cap » ; d'où : « le cours d'eau à large embouchure du cap » (voir plus haut en A.1.c.).

B.5. Un amer

B.5. anc. scand. *merki* « point de repère », « amer » ; cf. isl. *merki*, norv., dan. *merke*, suéd. *märke*.

Cet étymon a donné deux produits en dialecte normand : *merque* et *mer(c)* « point de repère ». Ils sont passés en français, le premier avec changement de voyelle, d'où : *marque* ; le second, par fausse coupe et agglutination de la voyelle de l'article défini, a donné le substantif *amer* (la *mer(c)* devenu *l'amer*).

– **La Merque** (rocher qui marque l'entrée de la passe de la « mare » de Landemer, à la limite de Réville et de Montfarville).

C. L'APPROCHE DE LA TERRE

C.1. L'accostage

C.1.a. anc. scand. *vik* « entrée », « accès » ; cf. isl., norv., suéd. *vik* « baie », dan. *vig* « crique » ; et en toponymie anglaise *Blowick* et *Lowick* (Lancashire), *Wigtoft* (Lincolnshire).

Le sens attribué à l'ancien scandinave *vik* est généralement celui de « baie », « anse » (*AEW* et *FEW*), sens qui est effectivement celui que présentent les langues scandinaves modernes. Mais si l'on considère la signification des produits de cet étymon en Normandie, on est amené à penser que le mot introduit dans cette région par les Vikings au X^e siècle ne désignait pas une baie ou une crique, mais une entrée, un moyen d'accès, en particulier un moyen d'accès à la terre pour des navigateurs. En effet, on trouve le produit de *vik* d'une part dans un certain nombre de microtoponymes côtiers terminés par *-vic* ou *-vi*, mais aussi dans le nom commun dérivé, avec le suffixe français à valeur diminutive *-et*, *viquet*, lequel a été ultérieurement francisé en *guichet*, par élimination de ses caractères dialectaux (*v* et *k*). L'examen des différents sites du Cotentin dans le nom desquels apparaît la finale *-vic/-vi* amène à proposer la définition suivante pour le mot *vic*, qui a été un nom commun en ancien normand comme le montre le toponyme *Le Vicq* : un « vic » est, sur une côte rocheuse, un passage dégagé permettant à plusieurs bateaux de faible tirant d'eau d'atteindre facilement la terre, laquelle est peu élevée (d'un à deux mètres au-dessus du niveau de la mer). Le sol en est sableux et solide. A marée basse, la mer ne se retire pas loin du rivage.

Les côtés de la plage qui se présente ainsi sont protégés par des massifs rocheux. Ils résistent donc mieux aux attaques de la mer qui, au contraire, ronge le rivage dégagé, et ce d'autant plus qu'on s'éloigne des côtés. Aussi ce rivage a-t-il tendance à s'incurver. C'est ce qui fait que, le plus souvent, un « vic » est devenu une anse. Mais une anse n'est pas un « vic » si elle ne correspond pas à la définition qui vient d'être donnée. C'est pourquoi on peut penser que le sens de « baie » donné au mot *vik* dans les langues scandinaves n'est qu'un sens dérivé.

D'autre part, le nom commun *viquet*, encore employé aujourd'hui dans le français régional des départements de la Manche et du Calvados, désigne une petite porte, en particulier celle qui, sur la face antérieure d'un grand tonneau, permet à un enfant de se glisser pour nettoyer l'intérieur de ce tonneau (8). Dans les parlers locaux du Cotentin, un « vichet » peut être également le petit volet coulissant d'un confessionnal, une petite porte découpée dans une porte cochère ou tout autre petite ouverture permettant de pénétrer dans un endroit assez difficilement accessible. On

(8) Voir R. Lepelley, *Dictionnaire du français régional de Basse-Normandie*, Paris, 1989.

peut en déduire que, si un « viquet » est une petite porte, un « vic » est ou était une porte, c'est-à-dire un moyen d'accéder quelque part. Et si l'on considère que la notion de « porte » rejoint étymologiquement celle de « port » on admettra qu'à l'origine un « vic » était bien un moyen d'entrer quelque part et, plus précisément pour des navigateurs, un moyen d'accéder à la terre.

– **Brévy** dans *Anse de Brévy* (Réville), nom composé avec l'adjectif de l'anc. scand. *breidhr* « large » ; d'où « le large vic » ou « la large entrée ».

Effectivement Brévy est le plus large, le plus dégagé des « vics » du Nord-Cotentin. La passe entre les rochers a environ 150 mètres de largeur et 300 mètres de longueur ; et la plage s'étend sur plus de 500 mètres.

– **Houlvi** dans *Havre de Houlvi* (Gatteville), nom composé avec l'adjectif de l'anc. scand. *holr* « profond » ; d'où : « le vic profond » ou « l'entrée profonde ».

– **Sylvie** (petit « vic » à 300 mètres au sud de la Pointe de Gatteville, qui n'est plus indiqué sur la carte IGN au 25 000^{ème}), nom composé avec l'anc. scand. *silfr* « argent » ; d'où : « le vic d'argent », c'est-à-dire « le vic blanc » ou « l'entrée blanche » (d'écume).

La graphie relevée atteste l'attraction du prénom Sylvie.

– **Les Etanvis** (massif rocheux situé à la Pointe de Gatteville), nom composé avec l'anc. scand. *steinn* « pierre » ; d'où : « le vic aux pierres ».

Le « vic » auquel les rochers doivent leur nom est très étroit et d'accès délicat. On peut penser que les Vikings l'ont cependant repéré et utilisé, à cause des dangers que présente la navigation dans ces parages du Raz de Barfleur.

– **Le Vicq** (massif rocheux situé au large de Cosqueville). En fait, si les cartes modernes donnent ce nom à un rocher, il ne fait pas de doute qu'il a d'abord désigné le passage de bonne qualité, entre ce rocher et celui de Croquetun (voir plus haut), qui permet d'accéder à la terre sur un site appelé d'ailleurs parfois *la Plage du Vicq*.

– **Cap Lévi** (ou Lévy), dit aujourd'hui *Port du Cap Lévi*, dans la baie qui s'étend de la Pointe du Fort de Fermanville à la Pointe du Brulé. Nom composé des deux substantifs de l'anc. scand. *kapella* « chapelle » et *vik* ; d'où : « le vic de la chapelle ».

La première attestation de ce toponyme apparaît dans les *Gesta regis Henrici Secundi* du moine anglais Benoît de Peterborough (9), qui furent composés dans le dernier quart du XII^e siècle. Pour le mois d'août 1177, l'historiographe du roi d'Angleterre, duc de Normandie, arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant, écrit ceci :

(9) Dans *The chronicle of the Reigns of Henry II and Richard II, A.D. 1169-1192, known commonly under the name of Benedict of Peterborough*, edited, from the Cotton. Uss., by William Stubbs, MA, London, 1867.

« Interea appropinquante festo Assumptionis beatae Mariae, rex, qui moram fecerat apud Wintoniam, ad mare se transtulit, et tertia die sequenti, scilicet XVI kalendas Septembris, sero, naves ascendis apud Portesmuth. Et in crastino, scilicet XVe kalendas Septembris, feria quin'a, applicuit in Normanniam apud Kapelwic, et fere omnes comites et barones et milites Angliae secuti sunt eum in Normanniam ».

« Sur ces entrefaites, à l'approche de la fête de l'Assomption de la bienheureuse Marie, le roi, qui était resté un moment à Winchester, se dirigea vers la mer, et trois jours plus tard, c'est-à-dire le 17 août, le soir, il embarqua à Portsmouth. Et le lendemain, c'est-à-dire le 18 août, un jeudi, il aborda en Normandie à Kapelvic, et presque tous les comtes et barons et les soldats anglais le suivirent en Normandie ».

Dans la forme *Kapelwic*, le *w* montre l'origine anglo-saxonne de l'auteur ou du copiste. La forme normande du Cotentin devait être **Capèlevic*. Lorsqu'au XIII^e siècle le *c* final eut disparu de la prononciation courante du français, on a eu **Capèlevi*. Mais dans les siècles suivants, la composition du toponyme (*capèle-vic*) n'a plus été comprise et on a rapproché peu à peu sa syllabe initiale du mot français *cap*, et ce d'autant plus facilement qu'à un kilomètre au nord du site la terre s'avancait dans la mer. Le mot a dû être senti comme composé des substantifs *cap* et *vi(c)* avec entre eux un élément qui ne pouvait être que l'article défini masculin *le*, prédéterminant de *vi(c)* (10). D'où les graphies des cartes du XVIII^e siècle : *Cap le Vic* (11), *Cap le Vie* (12), mais aussi *Caplevy* (13) et *Cap Levi* (14) (15). Mais, parallèlement à ces formes, on en relève qui attestent l'oubli complet de l'étymologie du mot, tel, au XVII^e siècle, *Capblevit* (16). A ce changement de la forme s'est ajouté un transfert du toponyme dans l'espace vers le cap de Fermanville. La carte de Cassini donne encore *Cap Levi* à l'endroit de l'ancien *Kapelwic*, tout

(10) La forme *Capèlevi* qu'on lit dans le Journal de Gilles de Gouberville, gentilhomme du Val de Saire qui écrivait au milieu du XVI^e siècle, ne doit pas faire illusion. Comme cet auteur graphie également le même toponyme *Capplevy*, on doit l'analyser *cap(e)-le-vi* et non *capèle-vi*. Et c'est sans doute de la même façon qu'il convient d'analyser la forme écrite *capplloit* qui apparaît dans *Le grant routier et pilotage et enseignement pour ancrer tant es porz/havres qu'en autres lieux de la mer*, de Pierre Garcie, dit Ferrande, paru à Rouen en 1483, et réédité jusqu'en 1632. Si l'on admet que le digramme *-oi-* est une variante graphique de *-ui-* (cf. les graphies médiévales *noit* pour *nuit* et *pois* pour *puis*), si l'on sait que la lettre *u* peut représenter la voyelle *u*, mais aussi la consonne *v*, et que le *t* final n'était plus prononcé, *capplloit* peut être analysé *cap-l'vi*, avec l'élision, fréquente dans la région, du *e* de l'article *le*.

(11) Carte « Normannia » de Guillaume de l'Isle (vers 1716).

(12) Carte de la « Province de Normandie » (1791).

(13) « Carte de l'Evêché de Coutances » (fin du XVIII^e s.).

(14) « Carte du Département de la Manche » (vers 1791).

(15) Il faut ajouter à cette liste la graphie *Capelvy* qu'on lit sur une carte du Diocèse de Coutances datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette forme doit être analysée *cap-l'vi*, avec épenthèse d'un *e* entre le *p* et le *l* afin de rendre prononçable le groupe triconsonantique *-plv-*.

(16) Portulan de Jean Guérard : « Description hydrographique des costes, ports, havres et rades du royaume de France » (1627).

en indiquant, à la pointe de Fermanville, *Raz du Cap Levi*. Les cartes d'Etat Major du milieu du XIX^e siècle ont ajouté un accent sur le e, donnant ainsi du toponyme une analyse qui ne rappelle en rien ses origines.

C.1.b. anc. scand. *hlidh* « ouverture », « porte », « brèche » ; cf. isl. *hlith*, norv. *lid* et *li* ; et en toponymie anglaise : *Bouthumlith*, ancien nom de Bootham Bar (Yorkshire), *Lounlithgate*, ancien nom de lieu du Yorkshire.

Ce terme désigne un site qui, comme le « vic », présente un passage à travers les rochers qui permet d'atteindre la terre. Mais c'est pour ainsi dire une sorte de « vic » de médiocre qualité : étroit, il ne peut laisser passer qu'un ou deux bateaux à la fois ; parfois parsemé de rochers isolés, il est d'utilisation délicate. De plus, le rivage auquel il mène est plus élevé que celui d'un « vic ».

– **Le Ly** (près du rivage de Montfarville).

– **Fouly** (près du rivage de Réville), nom composé avec l'anc. scand. *full* « mauvais » : d'où : « le mauvais accès ».

C.2. Le mouillage

C.2.a. anc. scand. *marr* « mer » (et « marais », voir ci-dessous en D.1.a.III) ; cf. norv. *mar*, dan., suéd. *mar-*.

Ce substantif masculin, après avoir été adopté par le dialecte normand, est passé en français sous la forme *mare*, mais avec le sens de « flaque d'eau ». Sous l'influence du mot *mer*, il a pris le genre féminin. En Normandie, il y a eu trois sortes de « mares » : des flaques d'eau, des terrains marécageux et certaines étendues marines près des côtes. Cette diversité se retrouve dans la microtoponymie ; et il est parfois difficile de savoir si une « mare sur terre » doit son nom à l'influence directe de l'ancien scandinave ou à l'utilisation du mot français. Dans le présent chapitre, nous ne relèverons que les « mares sur mer », qui concernent d'une façon évidente la navigation, réservant au chapitre consacré aux toponymes non marins l'étude de celles des « mares sur terre » dont le nom est très certainement d'origine scandinave (voir en D.1.a.III).

Une « mare » est une étendue d'eau à proximité du rivage, entourée en partie par des rochers, mais communiquant avec le large par une passe bien dégagée, et donnant sur une plage de sable. En général une « mare » donne accès à la terre, comme un « vic », mais elle permet aussi à un certain nombre de bateaux de mouiller en sécurité. Nous exprimerons cette notion par le mot *bassin*.

– **La Mare** (près du rivage de Réville).

– **Landmer** (près du rivage à la limite de Réville et de Montfarville), composé avec l'anc. scand. *land* « terre » ; d'où « le bassin dans la terre ». Le deuxième élément de ce toponyme a été influencé par le français



mer. La même idée d'enfermement de ce bassin est exprimée par un autre toponyme qui désigne le même site et qui est le plus couramment employé par les populations riveraines : **La Mare Barré** (en patois : *la mare barro*), c'est-à-dire « le bassin barré par des rochers ». Le genre de l'adjectif, particulièrement caractérisé en patois du Val de Saire par la finale en -o, montre que le substantif *mare* a dû rester longtemps masculin dans la région.

– **La Mare de Montfarville.**

– **Flicmare** (Gatteville) : voir plus haut en A.1.a.

– **Gattemare** (près du rivage de Gatteville), nom composé hybride avec le nom de personne d'origine germanique *Gatto* ; d'où : « Le bassin de Gatto » (cf. *Gatteville* « le domaine de Gatto »).

– **Les mares** dans *La Pointe des Mares* (Cosqueville).

– **Inglemare** (près du rivage, sur la côte nord de Fermanville), nom composé avec l'anc. scand. **Englar** « Anglais » ; d'où : « le bassin des Anglais ».

C.2.b. anc. scand. *reithr* « mouillage » ; de même racine que l'anc. anglais *rad*, qui a été emprunté par l'ancien français sous la forme *rade* (17). Ce terme désigne un site où quelques bateaux peuvent mouiller avec une certaine sécurité, malgré les rochers qui l'entourent ou qui en couvrent le fond ou le parsèment.

– **Quéry** (à proximité du village de Montfarville), nom composé sans doute avec l'anc. scand. *sker* « récif » ; d'où alors : « le mouillage dans les récifs ».

– **Roubari** (Gatteville) ; voir plus haut en A.1.e. et en B.2.c. : « le mouillage parmi les rochers du coin ».

C.3. Les courants

C.3.a. anc. scand. *run* « courant entre deux mers » ; cf. norv. *run*.

– **Le Run** (de Saint-Vaast à l'île Tahitou) : à marée haute courant, à marée basse chaussée, formés par la mer lorsqu'elle monte de chaque côté de l'île.

– **Le Run** (au nord de la côte nord de Fermanville).

(17) *Reidh* est attesté ailleurs dans la toponymie du Cotentin et des îles Anglo-Normandes : Goury, port d'Auderville (Hague, arr. de Cherbourg), Gorey, port de St-Martin à Jersey et havre au sud de Serk, et sans doute Carteret, port de la côte ouest du Cotentin (arr. de Cherbourg).

C.3.b. anc. scand. *ras* « courant d'eau » ; cf. isl. *ras*, norv. *raas* ; et en toponymie anglaise : *Mill Race* (ancien toponyme), *Gipsey Race* (Yorkshire East Riding).

Après avoir été adopté par le dialecte normand, le produit de cet étymon est passé en français pour désigner soit un détroit parcouru par un courant de marée rapide, soit ce courant lui-même.

- **Le Raz de Barfleur** (au large de la Pointe de Gatteville).

D. LES TOPONYMES NON MARINS

En plus des noms de lieux qui viennent d'être présentés, et qui se rapportent tout directement ou indirectement à la navigation, on peut relever dans la bande côtière du Val de Saire qui a fait l'objet de cette étude un certain nombre de toponymes d'origine scandinave, comme on en trouve dans bien d'autres régions de Normandie. Nous distinguerons ceux d'ont l'élément scandinave ou l'un des éléments scandinaves remonte à un nom commun et ceux dont l'élément scandinave vient d'un nom propre de personne.

D.1. Noms communs scandinaves

D.1.a. Noms communs adoptés comme tels par le dialecte normand et pouvant donc être précédés en toponymie de l'article défini.

D.1.a.I. anc. scand. *topt* « village » ; cf. isl. *tott*, norv., dan. *toft* ; et en toponymie anglaise : *Toft* (nombreux exemples), *Topcliffe* (Yorkshire West Riding), *Bratof* (Lincolnshire), *Silbertof* (Northamptonshire).

- **Le Tot, 2** (Saint-Vaast et Réville).
- **Le Tot de Bas** et **Le Tot de Haut** (Fermanville).
- **Maltot** (Réville).
- **Quartot** (Réville).

D.1.a.II. anc. scand. *boeli* « habitation » ; cf. isl. *boeli*, norv., dan. *holer*, suéd. *böle* ; et en toponymie anglaise : *Newball* (Lincolnshire).

- **Le Haut Bel** (Montfarville).

D.1.a.III. anc. scand. *marr* « mer » et « marais » (voir ci-dessus en C.2.a.), cf. norv. *marr*. ; et en toponymie anglaise, avec le sens de « marais » : *Marfleet* (Yorkshire East Riding), *Kelmer* (Yorkshire North Riding).

– **La Mare, 2** (terrains marécageux s'étendant le long de la côte, à Réville et à Cosqueville).

– **La Mare Jourdan** (même description que ci-dessus, à Cosqueville).

– **Les Mares** (idem, à Cosqueville).

– **Les Hennemares** (idem, à Gatteville) : voir plus haut en A.1.b.

D.1.a.IV. sans doute anc. scand. *holt* « petit bois », « bosquet » ; cf. isl., norv. *holt*, suéd. *hult* ; et en toponymie anglaise : *Holt* (Dorset), *Linkenholt* (Hampshire), *Dakhall* (Worcestershire).

– **La Houe** (Montfarville).

D.1.b. Anciens noms communs n'apparaissant qu'en toponymie.

D.1.b.I. anc. scand. *budh* « cabane », « abri provisoire » ; cf. isl. *buth*, norv. *bud*, suéd., dan. *bod* ; et en toponymie anglaise : *Boothby* (Lincolnshire), *Arnboth* (Cumberland), *Dozebooth* (Lancashire).

– **Tocquebœuf** dans *Les Marais de Tocquebœuf* (Fermanville), nom composé avec l'anthroponyme scandinave *Toki* ; d'où : « la cabane de Toki » (cf. le nom de la commune voisine, *Tocqueville* « le domaine de Toki »).

D.1.b.II. anc. scand. *skali* « baraque » ; cf. isl. *skali*, norv. *skaale* ; et en toponymie anglaise : *Skales* (Yorkshire North Riding), *Skaleby* (Cumberland), *Elliscales* (Lancashire).

– **Ecale**, rocher proche de la côte de Cosqueville et qui doit son nom à une construction légère qui s'élevait sans doute autrefois sur le rivage.

D.2. Noms de personnes scandinaves

On a déjà relevé les anthroponymes suivants : *Dadhi* (voir à **Tatihou**), *Ketill* (voir à **Quettehou**) et *Toki* (voir à **Tocquebœuf**).

On y ajoutera trois noms de communes dont l'élément de base est le latin *villa* « domaine rural », précédé du nom du propriétaire scandinave de ce domaine :

– **Montfarville** « le domaine de Morfar ».

– **Néville** « le domaine de Nial ». *Nial* étant un anthroponyme d'origine celtique, il a dû être porté par un Scandinave dont la famille avait séjourné assez longtemps dans les Iles Britanniques.

– **Fermanville** « le domaine de Farman ». *Farman* est, selon F. de Beaurepaire, un nom de personnes anglo-scandinave.

CONCLUSION

Sur les 37 kilomètres de littoral étudié (rivage, petit large et bande côtière d'un kilomètre de profondeur) ont été relevés 78 toponymes d'origine totalement ou partiellement scandinave, soit deux unités au kilomètre linéaire (18, cf. *carte 1*). Dans les noms composés, le plus souvent les deux ou trois éléments ont cette origine ; si bien que l'on arrive à plus de cent attestations de termes scandinaves représentant une cinquantaine de noms différents (voir la liste en index). Sur ces mots, six seulement sont des anthroponymes ; les autres sont des substantifs ou des adjectifs, dont 75 % appartiennent directement ou indirectement au vocabulaire de la navigation.

Il n'y a pas, sur toutes les côtes de France, un seul rivage qui présente une telle densité de noms de lieux d'origine scandinave. De plus, on vient de le constater, une forte majorité de ces termes concerne la navigation. Une pareille conservation de mots étrangers importés au X^e siècle ne peut s'expliquer que par le fait que les Vikings, non seulement ont utilisé les rivages du Val de Saire pour pénétrer à l'intérieur des terres, mais encore qu'ils y ont mené une activité maritime pendant un temps difficile à préciser, mais relativement long. Ainsi les mots spécifiques que nous avons relevés dans les noms de lieux sont-ils entrés dans le langage courant des populations indigènes romanes qui les ont intégrés et conservés bien au-delà de l'époque où la langue scandinave était utilisée. Aussi peut-on dire que, dans l'ensemble toponymique normand, les rivages du Val de Saire forment bien, par excellence, la « côte des Vikings ».

René LEPELLEY
Université de Caen

(18) Ces toponymes ayant été relevés sur un espace d'environ deux kilomètres de profondeur (un kilomètre en mer et un sur terre), voici, à titre de comparaison, le nombre approximatif de noms de lieux d'origine scandinave qui apparaissent à l'intérieur des terres, par bandes de deux kilomètres parallèles à la bande côtière qui vient d'être étudiée : d'un à trois kilomètres, une douzaine de toponymes ; de trois à cinq, une dizaine ; de cinq à sept, une demi-douzaine ; de sept à neuf et de neuf à onze (limite des cantons de Quettehou et de Saint-Pierre-Eglise), deux ou trois.

INDEX DES TOPONYMES

- Angré B.2.b.
 Angues (Les-) B.3.b.
- Barfleur A.1.c., B.4.b.
 Barville A.1.c.
 Bret-en-Bas B.2.c.
 Brévy C.1.a.
 Brick (Le-) A.2.b.
- Cap Lévy C.1.a.
 Chambres (Les-) B.2..e.
 Coin du Rôle (Le-) A.1.c.
 Crabec A.1.d., B.4.a.
 Cracko (Le-) A.1.d.
 Croquetun B.2.f.
 Cul de Roc (Le-) A.1.e.
- Dranguet B.2.b.
- Ecale D.1.b.II.
 Equets (Les-) B.2.a.
 Etanvis (Les-) C.1.a.
- Fermanville D.2.
 Flécard A.1.a.
 Flicmare A.1.a., C.2.a.
 Fligard (Le-) A.1.a.
 Fouly C.1.b.
 Fourquet (Le-) B.2.a.
- Gattemare C.2.a.
- Haut-Bel (Le-) D.1.a.II.
 Hennemares (Les-) A.1.b., D.1.a.III.
 Heugue (La-) (2) A.2.a.
 Hommet (Le-) B.1.I.
 Hommets (Les-) B.1.I.
 Hougue (La-) (2) A.2.a.
 Hougues (Les-) A.2.a.
 Houguet (Le-) A.2.a.
 Houquette (La-) (2) A.2.a.
 Houlvi C.1.a.
- Inglemare C.2.a.
- Landemer C.2.a.
 Loge (La-) (3) B.3.c.
 Ly (Le-) C.1.b.
- Maltot D.1.a.I.
 Mare (La-) (2) C.2.a., (2) D.1.a.III.
 Mare Barré (La-) C.2.a.
 Mare Jourdan (La-) D.1.a.III.
 Mares (Les-) C.2.a., D.1.a.III.
 Merque (La-) B.5.
 Mont de Rouen (Le-) A.1.e.
 Montfarville D.2.
- Néville D.2.
- Poulet (Le-) B.3.a.
 Poulets (Les-) B.3.a.
- Quartot D.1.a.I.
 Quéry C.2.b.
 Quettehou B.1.II., D.2.
 Quillebœuf B.2.d.
- Raz (Le-) C.3.b.
 Rouba A.1.e., B.2.c.
 Roubari A.1.e., B.2.c., C.2.b.
 Run (Le-) (2) C.3.a.
- Sylvie C.1.a.
- Tatihou B.1.II., D.2.
 Tocquebœuf D.1., D.2.
 Tot (Le-) (2) D.1.a.I.
 Tot de Bas (Le-) D.1.a.I.
 Tot de Haut (Le-) D.1.a.I.
- Vicq (Le-) C.1.a.
 Vitéquet B.2.a.

INDEX DES ETYMONS SCANDINAVES

anгр B.3.b.	kill B.2.d.
bakki B.2.c.	kok A.1.d.
barmr A.1.c.	kra A.1.d.
bekkr B.4.a.	krokr B.2.f.
boeli D.1.a.II.	land C.2.a.
bodhi B.2.d.	lykkja B.3.c.
breidhr C.1.a.	marr C.2.a., D.1.III.
brekka A.2.b.	merki B.5.
Bretar B.2.c.	Morfar D.2.
budh D.1.b.I.	
Dadhi D.2.	Nial D.2.
drangr B.2.b.	
Farman D.2.	pollr B.3.a.
flik A.1.a.	
fljot B.4.b.	ras C.3.b.
for B.2.a.	reidh C.2.b.
full C.1.b.	ro A.1.e.
gardhr A.1.a.	run C.3.a.
haugr A.2.a.	silfr C.1.a.
hein A.1.b.	skali D.1.b.II.
hlidh C.1.b.	sker B.2.a., C.2.b.
holm B.1.a.	steinn B.2.f., C.1.a.
holr C.1.a.	
hvittr B.2.a.	Toki D.2.
kambr B.2.e.	topt D.1.a.I.
kapella C.1.a.	
Ketill D.2.	vik C.1.a.

BIBLIOGRAPHIE

- de Beaurepaire (F.), *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Manche*, Paris, 1986.
- De Vries (J.), *Altnordisches Etymologisches Wörterbuch (AEW)*, Leiden, 1962.
- Ekwall (E.), *The concise Oxford dictionary of English Placenames*, Oxford, 1947.
- Nègre (E.), *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990, 1991.
- Smith (A.H.), *English Place-name Elements*, Cambridge, 1956.
- von Wartburg (W.), puis Chambon (J.-P.) et coll., *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)*, Bonn, Leipzig, Berlin, Bâle, 1928–